

DECLARATION DE L'UNION DES COMORES POUR
LA 2^{ème} CONFERENCE ARABE POUR LA RRC

14 – 16 – 2014 - SHARM EL SHEIKH - EGYPTE

Excellence, Monsieur le Président,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs ;

Au nom de l'Union des Comores et de la délégation qui la représente, je tiens à exprimer la joie que nous éprouvons à nous trouver sur cette terre pleine d'histoire, berceau de la culture, et notre admiration pour l'excellent accueil dans cette belle et paisible ville de Sharm El Sheikh.

Aussi, je vous prie, Monsieur le Président, de transmettre nos sentiments de gratitude, à l'endroit des organisateurs de cette 2^{ème} Conférence Arabe pour la RRC, plus particulièrement l'UNISDR pour la qualité de l'organisation et la somme des efforts consentis pour assurer le succès de cette Conférence.

Nos remerciements vont également à l'endroit des pays, des organisations et autres partenaires pour le soutien sans faille qu'ils ne cessent de manifester à notre endroit.

~~Monsieur le Président ;~~

Nous voilà réunis à Sharm El Sheikh en terre Egyptienne pour notre deuxième conférence Arabe ^{pour} la RRC, qui nous offre l'occasion de faire le bilan de nos engagements, et d'adopter une vision commune pour le CAH-post2015.

L'Union des Comores est un petit état insulaire en développement, en proie à de nombreux défis sociaux, écologiques et économiques complexes, étroitement liés à la RRC.

Ces risques sont associés à ceux inhérents à la présence d'un volcan actif auquel s'ajoutent les effets liés aux dérèglements climatiques, qui occasionnent des évènements cycloniques de plus en plus fréquents, des inondations, avec des dégâts humains et matériels considérables.

Au regard des priorités visées par le post-2015, notre pays se souscrit aux recommandations d'Aqaba pour la ligue des états Arabes, à celles d'Abuja pour l'Union Africaine, et celles de Samoa pour les Petits Etats Insulaires en Développement (PEIDs).

L'Union des Comores préconise dans le cadre de la nouvelle vision post-2015, un nouveau partenariat évolutif, tenant compte de l'intégration régionale, en plaçant la société civile, le secteur privé, les autorités locales et les autres parties prenantes au centre des initiatives pour la RRC. La question des partenariats doit donc être au cœur de la réussite du nouveau cadre post-2015 ainsi que celle de l'agenda du Développement Durable.

C'est conformément à cette vision qu'un certain nombre d'actions ont été engagées par mon pays dans le cadre de la RRC ; il s'agit notamment de :

- La révision et la publication de la loi, portant code de l'aménagement du territoire national ;
- La validation de la 2^{ème} communication nationale, au titre de la convention cadre des nations Unies sur les changements climatiques ;
- La mise en place et l'opérationnalisation des mécanismes institutionnelles de protection civile ;
- L'élaboration d'un plan de contingence national et des plans spécifiques des principaux aléas enregistrés aux Comores;
- La dotation d'un plan locale d'organisation et de secours dans chaque île, constituant une porte d'entrée pour l'appropriation du dossier sur la résilience locale ;
- L'intégration des notions de GRC, dans le cursus scolaire ;
- La mise en place des composantes de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes ;
- L'étude de vulnérabilité des communautés face aux aléas naturels ;
- La validation, en cours, d'une stratégie nationale pour la RRC ;
- La validation d'un document cadre, de la stratégie de croissance accéléré pour le développement durable, mettant en exergue la RRC ;
- La signature d'un cadre de partenariat sous-régionale pour la mise en place d'un centre technique de gestion des risques de catastrophes, durabilité et résilience urbaine (DIMSUR).

L'évaluation de ces actions a révélé aussi des défis qui méritent l'attention et l'adhésion de la communauté internationale, notamment:

- L'adaptation et la résilience aux changements climatiques ;
- la collaboration scientifique et technique avec un accent mis au niveau de la recherche appliquée, mutualisant les moyens pour promouvoir la résilience locale ;
- la mobilisation de ressources financières et matérielles, en faveur des plus démunis ;
- L'appropriation effective des actions de RRC par les autorités, les communautés locales, la société civile et les opérateurs économiques qui permettra d'accroître la résilience.

C'est ainsi que pour parvenir aux fins escomptées, gage d'un développement durable, nous faisons appel à la collaboration et à la solidarité internationales.

Je vous remercie pour votre attention